



# Le Briolins

Bulletin municipal de la vie Brioline • Été 2019

## Le polissoir de Brières

« Courty » le mentionne au cours d'une excursion scientifique en 1929, mais il ne donne aucun élément pour le localiser.

# Sommaire

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

■ Éditorial .....	3
■ Comptes administratifs et budget .....	4
■ Préparez les vacances .....	7
■ CCAS .....	10
■ Meilleurs vœux 2019 .....	13
■ La venue de Gérard Larcher à Brières .....	14
■ BrioFolies 2019 .....	16
■ École .....	18
■ État civil .....	21

**JDC** JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**QUI ?** Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?** Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**

- 1 - Cliquez votre compte sur [www.aeservice-public.fr](http://www.aeservice-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Rassemblement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tappez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

**RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC**

www.defense.gouv.fr/jdc

Tous les jeunes filles et garçons doivent, entre la date de leur 16 ans et la fin du troisième mois suivant, se faire recenser à la mairie de leur domicile.

**MAIRIE : 91150 BRIERES-LES-SCELLES**

Téléphone : 01 64 94 11 08

Télécopie : 01 64 94 02 00

Directeur de la Publication :

Michel ROULAND

Conseiller Chargé de l'Information  
et de la Communication :

Francis TEYCHINÉ

Maquette PAO & Impression :

MAGDAZ IMPRESSIONS

E-mail : [contact@magdaz.fr](mailto:contact@magdaz.fr)

Tirage : 500 exemplaires



Chers Briolines et Briolins

Comme vous pourrez le constater dans l'article des finances cette année la municipalité a un budget très correct, ce qui nous permet une nouvelle fois de ne pas augmenter les impôts de la ville. A l'avenir si notre gouvernement venait à supprimer les impôts locaux la commune ne serait pas trop impactée vu le faible pourcentage d'imposition.

La Brioline : enfin les personnes ayant soixante-cinq ans et plus, qui souhaitent se rendre chez le médecin ou chez le kinésithérapeute pourront faire appel à la Mairie. Celle-ci vient d'acquérir un véhicule adapté pour transporter une personne en fauteuil roulant et également trois passagers. Un règlement va être mis en place pour éviter les abus. Un appel quarante-huit heures avant le déplacement pour prendre un rendez-vous sera nécessaire. N'auront accès à ce transport que les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion ou n'étant plus en capacité de conduire, les déplacements seront limités aux trois villes, Etampes, Etréchy et Morigny Champigny pour des soins médicaux. Il va de soi que en aucun cas la brioline ne peut se substituer aux pompiers ou au SAMU. Par mesure de sécurité elle ne pourra pas faire de transport d'urgence vers les hôpitaux, nous ne sommes pas habilités pour ce genre de convoyage.



Nous envisageons de faire deux fois par semaine, un transport dans un centre commercial de la ville d'Étampes uniquement pour les personnes n'ayant aucun moyen de locomotion, évidemment les déplacements privés ne seront pas possibles.

Un petit rappel de l'été, les nuisances sonores dues aux tondeuses et autres engins sont tolérées suivant certaines plages horaires 8 H 30 à 12 H et 14 H à 19 H les jours ouvrables. Les samedi 9 H à 12 H et 14 H à 19 H, les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.



Comme nous l'avions déjà évoqué dans un numéro précédent, la fibre optique arrive à Brières. Je vous informe que les travaux de dépliement vont débuter très prochainement pour s'achever en février 2020. L'armoire de raccordement a d'ores et déjà été installée au croisement de la route d'Etampes et du chemin du Larris.

**Michel ROULAND**



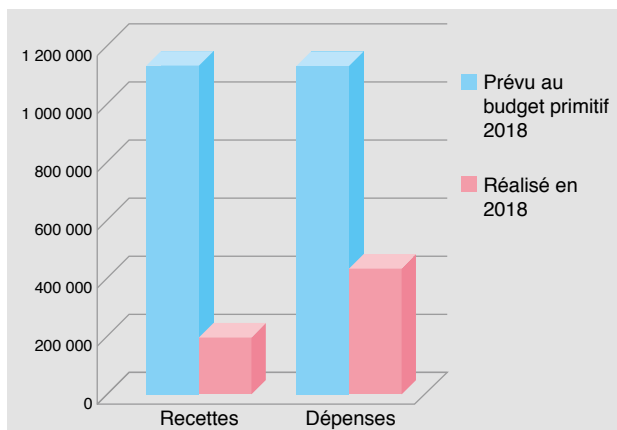
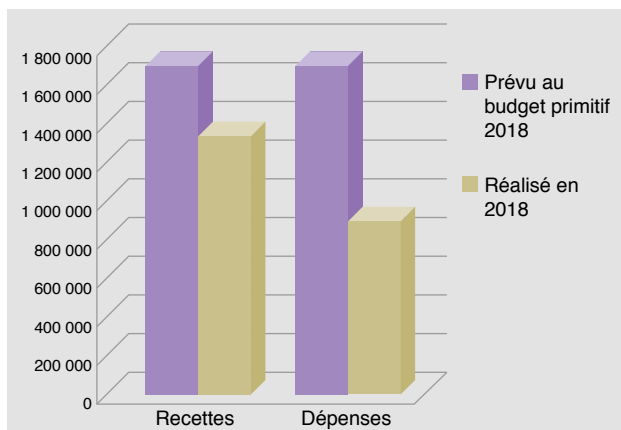
## Compte administratif

Le Compte Administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice tant en fonctionnement qu'en investissement et permet ainsi d'apprécier la santé financière de la collectivité. Il se doit d'être parfaitement identique au compte de gestion produit par les services du Trésor Public et d'être voté par le conseil municipal.

### Compte Administratif 2018

	FONCTIONNEMENT	
	Recettes	Dépenses
Prévu au budget primitif 2018	1 661 293 €	1 661 293 €
Réalisé en 2018	1 295 609 €	864 265 €
Soit un excédent de		431 344 €
Plus l'excédent reporté 2017		432 195 €
<b>Soit un excédent de</b>		<b>863 540 €</b>

	INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses
Prévu au budget primitif 2018	1 117 444 €	1 117 444 €
Réalisé en 2018	185 025 €	402 891 €
Soit un déficit de		- 217 866 €
Plus l'excédent reporté 2017		544 561 €
<b>Soit un excédent de</b>		<b>326 695 €</b>



### Affectation des résultats

**Report Investissement sur BP 2019 (Dépenses) : - 680 627,00 €**

Montants reportés qui permettent de payer en investissement avant le vote du BP

**Excédent Investissement CA 2018 (Recettes) : 326 695,35 €**

**Résultat : - 353 931,65 €**

A prendre sur la section Fonctionnement

**Excédent de Fonctionnement CA 2018 : 863 539,52 €**

Besoin de la section Investissement : - 353 931,65 €

**Résultat : 509 607,87 €**

A affecter en Fonctionnement et Investissement

**Investissement  
353 931,65 €**

**Fonctionnement  
509 607,87 €**

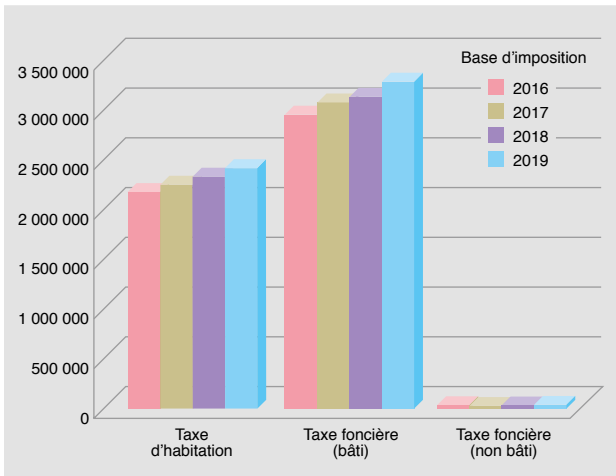
### Quelques réalisations en 2018

- **Ecoles** : Financement des sorties et du transport des classes - Remplacement de baies vitrées - Réfection du sol - Changement de stores
- **Voirie** : Pose de la clôture du stade côté chemin du Larry - Aménagement trottoir du stade - Lampadaires solaires chemin du parc.
- **Parc de la Faisanderie** : Réfection du terrain multi-sports - Rideau métallique à l'atelier
- **Eglise** : Retour de la statue « La Vierge à L'Enfant » en début d'année 2019 après une restauration remarquable par Madame Gorostarzu - Remplacement du chauffage à gaz par un chauffage électrique.



### Progression des bases d'imposition en €

	2016	2017	2018	prévisionnelles 2019
Habitation	2 048 796	2 119 087	2 230 818	2 293 000
Foncier bâti	2 827 686	2 951 974	3 081 687	3 158 000
Foncier non bâti	44 443	42 181	43 011	43 900



Cette année encore, la commission finances a proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition. C'est la 3<sup>e</sup> année que la commune n'augmente pas les taux.

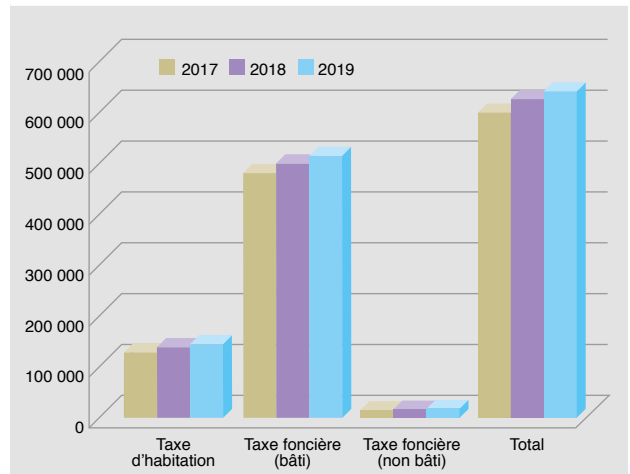
## Budget .....

Le budget est un document prévisionnel qui retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Il est donc un outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité. Il se présente en deux parties : une section de fonctionnement pour les actions liées à l'activité quotidienne de la collectivité, une section d'investissements pour des actions plus ou moins lourdes qui enrichissent le patrimoine de la collectivité.

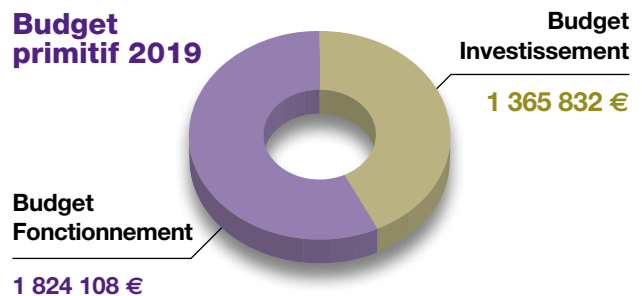
### Ressources fiscales (2017 - 2018 - 2019)

#### Progression des bases d'imposition en €

	Taux	2017	2018	prévisionnelles 2019
Habitation	4,73 %	100 233	105 518	108 459
Foncier bâti	15,49 %	457 261	477 353	489 174
Foncier non bâti	39,31 %	16 581	16 908	17 257
<b>Total</b>		<b>574 075</b>	<b>599 779</b>	<b>614 890</b>



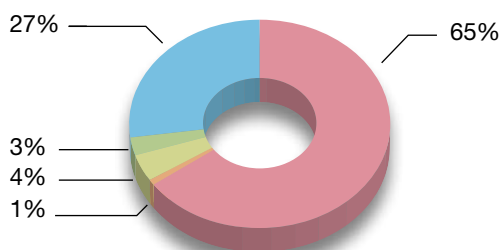
### Budget primitif 2019



## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

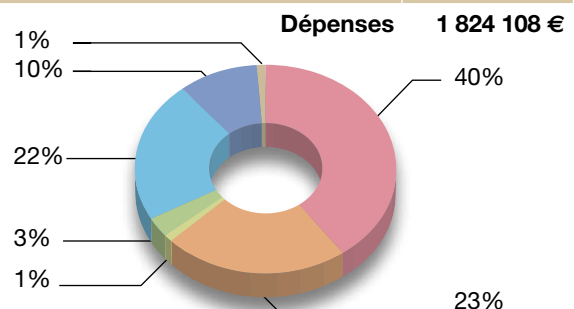
### Recettes de fonctionnement .....

Impôts et taxes	1 061 905 €
Dotations, subventions	5 863 €
Autres produits	204 032 €
Produits de gestion courante	42 700 €
Montant prévisionnel	1 314 500 €
Excédent antérieur reporté	509 608 €
<b>Recettes</b>	<b>1 824 108 €</b>



### Dépenses de fonctionnement .....

Charges à caractère général	716 9000 €
Charges de personnel et frais ass.	387 200 €
Atténuation de produits (Fonds solid.)	13 000 €
Dépenses imprévues	49 001 €
Virement à la section d'investissement	485 205 €
Opérations d'ordre de transfert / Autres charges de gestion courante	160 102 €
Charges financières / exceptionnelles	15 700 €

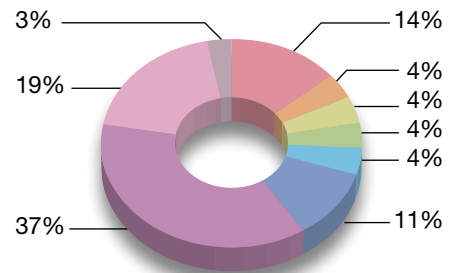




BUDGET D'INVESTISSEMENT			
	Report 2018	Budget 2019	Crédits ouverts
Opérations Financières	13 800 €	176 890 €	190 690 €
Acquisitions diverses de matériel, outil, mobilier	35 047 €	12 600 €	47 647 €
Réfection école	8 000 €	49 620 €	57 620 €
Rénovation et réaménagement de la mairie	4 200 €	55 800 €	60 000 €
Enfouissement des réseaux aériens	100 €		100 €
Aménagement du parc de loisirs	15 700 €	42 555 €	58 255 €
Autres travaux communaux	24 400 €	118 600 €	143 000 €
Aménagement (Descroix) Ferme Fortifiée	506 180 €	0 €	506 180 €
Aménagement de voirie	41 400 €	220 640 €	262 040 €
Eglise	31 800 €	8 500 €	40 300 €
<b>Total</b>	<b>680 627 €</b>	<b>685 205 €</b>	<b>1 365 832 €</b>

### Quelques exemples d'investissements prévus en 2019

- Acquisition de matériel : véhicule pour aide à la personne, tondeuse
- Changement de baies vitrées, stores, vidéo projecteur à l'école
- Revêtement chemin des Hauts Grenots, construction d'une charreterie
- Réfection chemin d'Etrechy, création d'un trottoir (stade), lampadaire solaire au parc de la Faisanderie
- Rénovation de la petite maison de la ferme fortifiée
- Extension Colombarium
- Réfection d'un appartement

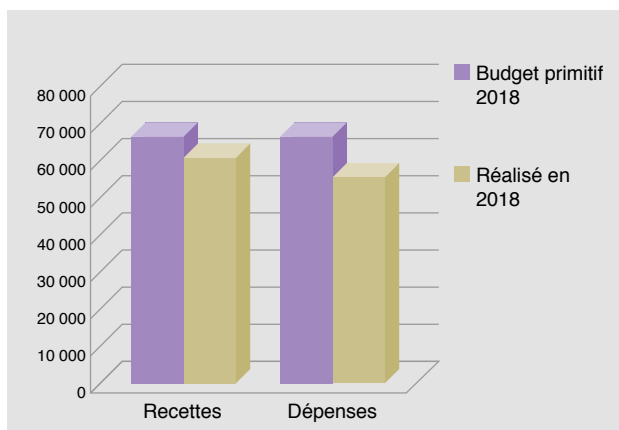


## Assainissement

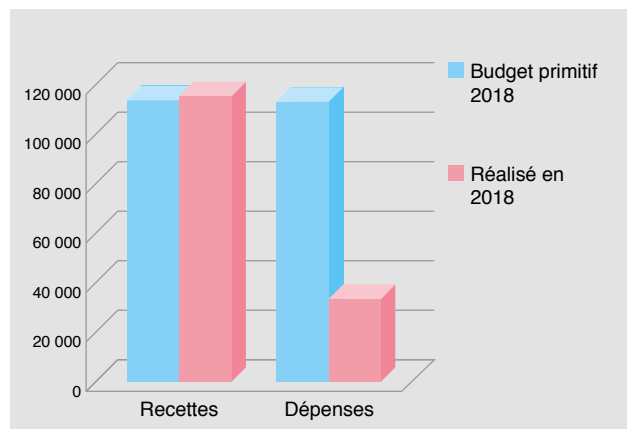
Les comptes sont présentés en deux sections :

- « **Exploitation** » qui regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement (contrat d'exploitation et entretien des réseaux eaux et assainissements).
- « **Investissement** » qui a vocation à préparer l'avenir (prévision des travaux éventuels de mise en conformité ou d'extension de nos réseaux.)

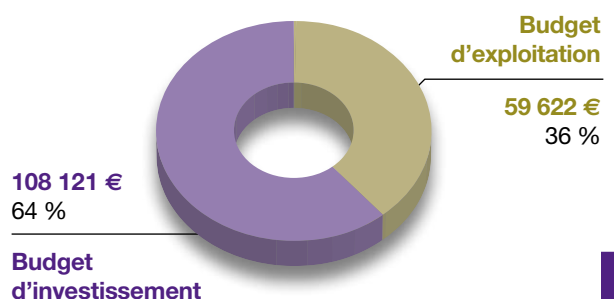
	EXPLOITATION	
	Recettes	Dépenses
Budget primitif 2018	74 167 €	74 167 €
Réalisé en 2018	68 052 €	63 490 €
<b>Soit un excédent de</b>		<b>4 562 €</b>



	INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses
Budget primitif 2018	112 431 €	112 431 €
Réalisé en 2018	114 870 €	30 751 €
<b>Soit un excédent de</b>		<b>84 119 €</b>



### Budget primitif 2019 Assainissement



# > Préparez les vacances



## Voyage à l'étranger

Avant de voyager, consultez deux rubriques dédiées sur le site : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



Une fois vos données saisies sur Ariane :

- vous recevrez des recommandations de sécurité par courriels si la situation dans le pays le justifie ;
- vous serez contacté en cas de crise dans votre pays de destination ;
- la personne contact que vous aurez désignée pourra également être prévenue en cas de besoin.

### Se préparer : notez les contacts utiles et vérifiez votre contrat d'assurance

Notez les coordonnées de votre consulat (adresse, téléphone, fax, courriel). En cas de problème, sachez que les consulats de France assurent **une permanence 24h/24**. Vous trouverez une liste des numéros d'urgence sur leur site, dans la rubrique « Coordonnées ».

Attention, les frais (de santé, de justice, de rapatriement) entraînés par tout incident à l'étranger peuvent être très élevés. Vérifiez vos contrats d'assurances avant de partir.

### La rubrique « Conseils aux voyageurs »

Cette rubrique du site **France Diplomatie** vise à faciliter la préparation et le bon déroulement de votre séjour à l'étranger.

**Outil d'information et de prévention** en matière de sécurité des Français à l'étranger, cette rubrique comporte **191 fiches pays et 20 dossiers thématiques**.



Depuis juillet 2011, la procédure de mise à jour des Conseils aux voyageurs est certifiée conforme à la norme ISO 9001, qui est une norme de qualité internationale. Les Conseils aux voyageurs sont mis à jour plus de 1 300 fois par an.

Les Conseils aux voyageurs sont disponibles dans de nombreux formats, avec une application dédiée : smartphone, tablette et Twitter.

### Inscrivez-vous sur le service en ligne gratuit « Ariane »

Créé par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, le site Ariane permet à tout ressortissants français, lors d'un voyage à l'étranger, de **se signaler gratuitement auprès du ministère** afin de bénéficier, par mail, SMS ou téléphone, d'**informations ou de consignes de sécurité en temps réel dans le pays de destination**.

Ariane permet également aux autorités françaises, en cas de crise, de connaître votre présence dans un pays.

### Quels types de risques peuvent être rencontrés à l'étranger ?

Les risques pouvant affecter des ressortissants ou intérêts français à l'étranger sont multiples :

- Incidents liés à des tensions politiques ou diplomatiques
- Risques sécuritaires (attentats, piraterie, cybercriminalité...)
- Risques sanitaires
- Risques naturels (sismiques, cyclones, ouragans, haute montagne...)
- Risques nucléaires
- Incidents liés à des actions individuelles de ressortissants français

Pour en savoir + consultez la page « la sécurité des Français à l'étranger ».



## Avant de partir en vacances

### Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...)

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Faites en sorte que votre domicile paraisse habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Depuis 1974, le dispositif **Opération tranquillité vacances (OTV)** aide les vacanciers à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendu à l'ensemble des vacances scolaires en 2009.

Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers indépendamment des vacances scolaires.

### L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.



### L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Au commissariat ou dans la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.



## Votre véhicule .....

### Votre trajet

Départ ou retour de vacances riment avec long trajet. Voici quelques rappels et recommandations à effectuer, afin de voyager en toute sécurité.

#### Vérifiez votre véhicule automobile

- Vérifiez : lave-glaces, huile, liquide de refroidissement, pression des pneus (à faire à froid), l'éclairage nettoyez les phares et les clignotants, leur état ainsi que celui des balais d'essuie-glaces
- Munissez-vous du nécessaire de sécurité : ampoules de rechange, extincteur, lampe de poche, triangle de signalisation, trousse de secours, gilets rétro réfléchissants. Depuis le 1er juillet 2012, la présence de l'éthylotest dans chaque véhicule est obligatoire





- Chargez votre véhicule la veille du départ si possible, en veillant à la bonne répartition des volumes et des poids en tenant compte des passagers qui seront installés. Placez et sanglez correctement les bagages volumineux sur la galerie ou dans une remorque
- Lors du transport de vélos à l'arrière, laissez lisibles les feux de signalisation ainsi que la plaque d'immatriculation.
- Vérifiez la sécurité de vos enfants : un enfant de moins de 10 ans doit obligatoirement voyager dans un siège adapté à son âge, à son poids et à sa morphologie.



### Pendant le trajet

- Pensez à vous hydrater régulièrement
- Adaptez toujours votre vitesse aux conditions climatiques et respectez les distances de sécurité entre chaque véhicule
- Restez vigilant face aux signes de fatigue (picotements, paupières lourdes, raideurs)
- En cas d'accident, respectez toujours la règle du PAS : Protéger (signaler à l'aide des feux de détresse, déplacer les passagers à l'abri derrière la glissière, porter gilet réfléchissant), Alerter (appeler les secours depuis une borne d'urgence ou faire le 112 depuis un portable), Secourir (parler au blessé, le couvrir, éviter de bouger sa tête)
- N'oubliez pas de faire une pause toutes les deux heures. Profitez-en pour boire un café, vous reposer, et vous débourdir les jambes.

## Votre argent .....

### Vos espèces

Ne gardez jamais tous vos espèces au même endroit ou dans le même porte monnaie, mais répartissez les dans plusieurs endroits.

Ne sortez jamais une liasse pour régler vos achats mais simplement le strict nécessaire. Ne laissez pas votre argent dans votre véhicule ou dans votre lieu de vacances, gardez le avec vous.

#### Protégez votre carte de paiement

La carte de paiement, est un moyen de paiement fiduciaire. Son porteur effectue un paiement valable aux yeux d'un commerçant



simplement en présentant sa carte et en composant un code secret. Quelquefois, il peut être demandé au porteur de signer la facturette.

### De manière générale

- Ne laissez pas votre carte à portée de vue.
- Votre code secret vous est strictement personnel et confidentiel.
- Ne le confiez à personne. N'inscrivez jamais votre code sur un papier. Si vous avez des difficultés à vous rappeler votre code, placez-le à part.
- Aucun service officiel ni votre banque ne sont habilités à vous demander votre code confidentiel.
- Récupérez vos tickets de retrait et d'achat.



### Auprès d'un distributeur de billets

- Avant l'insertion de votre carte dans le lecteur ad hoc, vérifiez que la console de celui-ci ne présente pas de modifications suspectes, susceptibles de bloquer votre carte.
- Lorsque vous retirez de l'argent auprès d'un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous!
- En cas de difficulté avec le distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide. Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code.
- Si votre carte est «avalée» par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressort pas, puis, signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire. Ayez avec vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.

### En cas de vol ou de perte

- Faites immédiatement une déclaration auprès du centre d'opposition des cartes bancaires
- En cas de vol, portez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie le plus proche.



## Les crepes du samedi 06 février .....



Dès le matin, pendant que les membres du CCAS installent les tables, Monsieur Le Maire, aidé par Robert, prépare ses 8 kilos de crêpes !!!



Tous les amateurs de crêpes sont bien là ! chacun a retrouvé son copain, sa copine, son voisin, sa voisine. Et déjà, alléchés par la bonne odeur, briolins, briolines et amis qui nous accompagnent dans nos sorties, se fraient un chemin pour se rapprocher du buffet.



Fidèles au poste : Monsieur Le Maire, Francis, son épouse Evelyne et Nadia pour ravir nos palais. Le caramel au beurre salé fait maison et le Grand Marnier ont un franc succès. Un grand merci à ces bénévoles.



Patrick, notre DJ, chanteur, accordéoniste, n'a pas son pareil pour entraîner danseurs et danseuses sur de slows languoureux. Encore un après-midi réussi !

## Le concours de belote du 14 mars .....

Un après-midi très sérieux (comme toujours pour ces rencontres belote) et trois heureux gagnants : André, Marie-Christine et Serge sous le regard attendri de Gérard.

Il n'y a pas de perdants : « l'important, c'est de participer ». Chacun repart avec une bouteille de vin et un paquet de gâteaux.



## Le repas des anciens décembre 2018 .....



En ce samedi 1<sup>er</sup> décembre, la journée commence très tôt pour certains. A 8h30, les ouvreurs et ouvreuses d'huîtres arrivent avec leur matériel pour écailler les... douzaines d'huîtres. Le traiteur est déjà présent : les serveurs et serveuses s'empressent d'installer joliment les tables qui vont accueillir les quelques 100 briolins et briolines.

Au pied de la scène, les innombrables lots de la tombola ont déjà été disposés : filets garnis, électroménager, fleurs, bons d'achats, outillages..., et les très jolis paniers garnis offerts par Monsieur le Maire, son épouse et les adjoints.



Remercions Sylvie, Chantal, Viviane et Robert, membres du CCAS pour la variété dans l'achat des lots. Et merci aussi aux généreux donateurs.

Les premiers convives arrivent, la salle se remplit et les conversations vont bon train. Mais il est temps de s'attabler. Un cocktail pétillant accompagné de canapés frais variés est aussitôt servi par un personnel rapide et souriant. Notre traiteur habituel « La Table des Hussards » ne faillit pas à sa réputation : les mets sont, comme à l'habitude, fins et soignés dans leur présentation.

Nous voilà arrivés au tirage de la tombola. Notre ami Robert se sent maintenant comme un poisson dans l'eau pour annoncer les numéros gagnants. Joie pour certains, déception pour d'autres! Mais au final, tout le monde repartira avec la boîte de chocolats pour Madame et la bouteille de vin pour Monsieur.

C'est avec un réel plaisir que nous accueillons Francis et son épouse parmi nous.



Les meilleurs moments ont une fin et il est temps de se séparer ! A l'année prochaine !

## Le repas spectacle du 06 avril .....

Ce 04 avril, les membres du CCAS sont fins prêts à accueillir Briolins, Briolines et nos habitués voisins avec pour chacun un collier de fleurs, comme à Tahiti ! Merci à Chantal pour cette exotique attention !

Les nombreux participants s'installent aux tables joliment décorées par le traiteur. Un peu de flottement, chacun voulant retrouver son copain, sa copine.



Après les quelques mots d'accueil par le CCAS, le service peut commencer.





Notre animateur en costume traditionnel nous présente la Polynésie par un jeu de questions réponses. Et nous apprenons quelques mots tahitiens avec la prononciation s'il vous plaît !

Dernier explorateur après Magellan, Cook ? : Bougainville

L'alcool du pays à consommer avec modération ? : la Bénédicte

La célèbre fleur exotique ? : le tiaré dont on tire le monoï, huile très utilisée pour le soin des cheveux et de la peau.

La manière de porter la fleur de tiaré par les jeunes femmes : à l'oreille droite, pétales devant : la jeune fille est libre. Queue en avant : la jeune fille est déjà prise ! A l'oreille gauche : trop tard, la jeune fille n'est pas libre !



Quelques pas de danse et voilà le spectacle tant attendu ! Une danseuse et un danseur en costume local suffisent à nous ravir : roulement des hanches de la belle « Tiaré » (c'est son prénom) et mouvements harmonieux et saisissants du jeune homme.



Petite séance d'apprentissage du Tamouré ! Tout cela avec l'humour du présentateur qui a su dérider les spectateurs les plus récalcitrants.

Un grand merci pour nous avoir fait partager cette culture lointaine et bien française !

L'après-midi se poursuit par

une invitation à danser : zouk, slow, zouk, tango, zouk, valse et zouk ! Photo La super voix de l'animateur et le choix des mélodies entraînent les nombreux danseurs sur la piste. Une manifestation réussie surtout due au charisme du DJ.



### Un petit historique sur la polynesie française



La Polynésie française est une collectivité d'Outre-Mer composée de 5 archipels regroupant 118 îles dont 76 habitées, la plus grande étant Tahiti. Elle est située dans le sud de l'Océan Pacifique, à 6000 km de l'Australie.

Les îles sont issues d'une importante activité volcanique, un grand nombre d'atolls étant inhabités ou seulement utilisés pour la pêche et la culture perlière si réputée.

Les habitants vivent essentiellement du tourisme reposant sur un patrimoine culturel et naturel exceptionnel. Les variétés multiples des fleurs ne font que ravir les touristes : tiarés, bougainvillées, frangipane, lantanas... et la fleur de vanille. Toutes plus magnifiques les unes que les autres.

De nombreux peintres se sont exilés dans ces îles en particulier Gauguin pour la beauté des paysages et...

des tahitiennes. D'autres célébrités comme Paul Emile Victor, Pierre Loti, Somerset Maughan, Jacques Brel... n'ont pas résisté à l'attrait de cette nature luxuriante.

La Polynésie a depuis longtemps aiguisé le désir des touristes. Mais malheureusement ces îles aux noms évocateurs : Les Marquises, les Australes, Bora Bora, Tahiti... sont maintenant des paradis menacés par la pollution, la surpêche, le réchauffement climatique. Comment mettre un frein à ces débordements alors que les habitants vivent essentiellement du tourisme ?





En ouverture de la soirée Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et remercie l'ensemble des autorités civiles et militaires en leurs grades et qualités de leur présence parmi nous.

Le plus gros dossier traité au cours de l'année 2018 a été l'élaboration du PLU, (Plan Local d'Urbanisme). L'administration nous a beaucoup retardé, de ce fait certains travaux ont subi le même sort. Dans quelques semaines une enquête publique sera ouverte qui vous donnera la possibilité de venir déposer vos doléances près du commissaire enquêteur.



En collaboration avec Morigny Champigny, nous poursuivons les études pour la réalisation d'une maison médicale.

L'Association Saint Quentin avec Pierre Lescanne son Président, œuvre pour la sauvegarde du patrimoine. La restauration de la Vierge à l'Enfant, œuvre du 14<sup>e</sup> XIV<sup>e</sup> siècle est aujourd'hui achevée, elle est de retour depuis le 7 janvier dans l'église. Aux dires des experts cette œuvre serait une pièce exceptionnelle.

Nous avons également réalisé divers travaux sur l'ensemble de la commune :

- Pose d'une clôture autour du terrain de foot, installation de lampadaires solaire chemin des Hauts Grenots, réfection de la surface du terrain multisports au Parc de Brières, mise en place d'une chicane Grande rue ...
- Réouverture du restaurant le PETIT BRIERES, de plus par un jeune Briolin, n'hésitez pas à leur rendre visite.

### Travaux prévus pour 2019

- Rééquilibrage et réalisation de trottoirs chemin d'Etréchy, les nouvelles constructions dans cette rue étant terminées nous devons l'aménager pour la sécurité des riverains.
- Le chemin des Hauts Grenots prévu en 2018 sera fait pour le printemps 2019, une nouvelle technique consistant à utiliser du grattage de bitume recyclé, sera employée.
- Nous espérons également pouvoir ouvrir une nouvelle rue qui fera la liaison entre la rue des ruelles et la rue du petit Brieres...
- Recrutement d'une personne pour remplacer un agent parti à la retraite.



Je terminerai mon propos en adressant mes remerciements : A l'ensemble du personnel communal, avec une pensée particulière pour Maurice chevalier qui a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté notre collectivité le 31 décembre.

Merci à l'équipe de bénévoles qui a tartiné les toasts que nous dégusterons pour clôturer la soirée.

Merci à tous ceux qui œuvrent tout au long de l'année au sein de diverses associations pour animer la commune.



Un grand merci également à mes adjoints et aux conseillers municipaux pour leur travail et leur collaboration pendant toute l'année.

Remise des médailles du travail : Madame Demaret Ingrid et Madame Dutartre Bernadette.

Remise des coupes aux trois premiers du concours de Belote organisé par le CCAS tout au long de l'année.



Avant de partager le verre de l'amitié permettez-moi de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2019 au nom de mon conseil et moi-même.

Michel Rouland



## > La venue de Gérard Larcher à Brières

**Le président du Sénat est venu débattre de la ruralité avec les maires ruraux du département qui ont massivement répondu à cette invitation.**



Les sommités se succèdent en Essonne. Emmanuel Macron était venu à Evry-Courcouronnes le 4 février dernier débattre de la politique de la ville avec les élus et associatifs. Ce vendredi, c'était au tour du troisième personnage de l'Etat, le président du Sénat Gérard Larcher, de venir débattre de la ruralité à Brières-les-Scellés avec les maires ruraux du département.

Une réunion organisée à l'initiative de la sénatrice Laure Darcos (LR). « Elle m'a attrapé dans un couloir pour me faire venir », a plaisanté Gérard Larcher, jamais avare d'un bon mot. « Cela fait un moment que l'on voulait l'avoir, assure

Laure Darcos. Quand on a su qu'Emmanuel Macron venait à Evry-Courcouronnes, de nombreux maires m'ont appelé car ils n'étaient pas invités. Ils m'ont dit qu'ils avaient l'impression d'être les délaissés de la République. »

**[ Gérard Larcher : « Toute l'Ile-de-France doit être métropole, sinon, on est tricard » ]**

Il s'est avéré que le débat avec le président portait sur les communes classées en politique de la ville. Depuis, Emmanuel Macron est allé débattre jeudi de la ruralité dans l'Indre. « Je ne suis pas là pour lui faire concurrence », murmure Gérard Larcher. Sa venue a néanmoins réjoui les quelque 90 maires présents, sur 110 invités. « On a été évincé du débat à Evry-Courcouronnes, considère encore Patricia Bergdolt, maire (SE) de Boutigny-sur-Essonne. L'Ile-de-France, ce n'est pas que les communes urbaines. On ne peut ignorer cette population qui a d'autres problèmes. Je me bats pour conserver des services publics, des classes, des médecins. »

### Des intercommunalités « qui ont la taille de mes chemises, XXL mesdames ! »

Dominique Leroux, maire (SE) de Boissy-le-Rivière, trouve aussi que « le président, au début de son mandat, nous a considérés comme de trop. J'aime beaucoup Gérard Larcher, il est proche des élus du terrain. Et je pense qu'il va faire remonter nos problèmes au plus haut niveau ».

C'est en effet ce que leur a promis le président du Sénat : « Je suis venu écouter, partager et porter vos constats et propositions », a-t-il assuré, prêchant la fin des intercommunalités « qui ont la taille de mes chemises, XXL mesdames ! », l'assouplissement de la loi SRU qui impose des logements sociaux aux communes et des normes, la



remise à plat des dotations de fonctionnement de l'Etat « auxquelles plus personne ne comprend rien », et un nouvel acte de la décentralisation.

« Je souscris à ce qu'il a dit, mais il n'a pas le dernier mot, tempère Pascal Simonnot, le maire de Moigny-sur-Ecole. L'Assemblée nationale rejette les trois-quarts des textes du Sénat. Il faut qu'elle révise sa copie. »



## Le président du Sénat, a rencontré les maires ruraux de l'Essonne

### ■ Que pensez-vous du Grand débat ?

Certains sont sceptiques, mais il faut s'en saisir. La seule chose qui m'intéresse, c'est que ça aille mieux. En avril, le Sénat sera appelé à débattre des premières conclusions du Grand débat. Je crois en la démocratie représentative, ce qui n'exclue pas d'autres formes d'expression, mais sans tomber dans la démagogie. Souvent la foule trahit le peuple, disait Victor Hugo.

### ■ Les revendications entendues en Essonne sont-elles différentes d'autres départements ?

Ici, ça n'est pas tout à fait pareil, car on est en Ile-de-France. C'est une ruralité différente qu'en Allier. Là-bas, un maire m'a dit qu'il avait le sentiment que Montluçon ou Moulins lui semblaient plus loin de Paris que Paris peut l'être de Londres, Berlin ou Barcelone. Ici, les maires ont l'impression que la métropole ne les comprend pas. Toute l'Ile-de-France doit être métropole, sinon, on est tricard. Qui aurait dit que 90 % du département est en situation inquiétante ou prioritaire en matière de désertification médicale ? Qu'il y a de gros soucis de mobilité. Tout cela n'est pas réservé à des départements comme l'Orne.

### ■ Tout cela a-t-il une chance d'aboutir ?

Il y a une telle crise politique, une telle angoisse. Il y a une opportunité, pas simplement de faire des constats, mais d'agir. On ne pourra pas tout faire, il y a la dette. Il faudra faire des choix. Mais il faut un changement de méthode. Tout est vertical, tout vient d'en haut. En Ile-de-France, la préfecture de région décide de l'attribution des logements sociaux. Il y a 12 millions d'habitants ! Et pour Charleville-Mézières, ça se fait à Strasbourg ! J'en ai parlé au président, il y est sensible

Propos recueillis par PUBLIC SENAT

## Souvenir

**Le 27 mai 2017,  
Monsieur Claude Gillet nous quittait.**

Arrivé à Brières dans les années soixante, il épouse Yvette Dubocq native du village. Et il s'installe rue les Ruelles, ne quittant plus le village et fondant une famille de trois enfants.

Il occupe la fonction de garde-champêtre pendant quinze ans et ce jusqu'à sa retraite.

Des années exemplaires, très impliqué dans sa fonction. Sa plus grande fierté est de faire de Brières un village « propre ». Même si, dans ces années là, le village n'est pas si étendu, le travail ne manque pas !

A cette époque, j'étais adjointe enseignante à l'école élémentaire et je me souviens d'une personne qui prenait à cœur de répondre à nos besoins en petits travaux le plus rapidement possible. Sa devise : ne pas faire attendre les gens.

Le 03 mai 1996, tout le personnel communal était réuni autour de lui pour fêter officiellement son départ à la retraite. Grand moment d'émotion !

N'oublions pas qu'il fut le porte-drapeau de la FNACA dans toutes les cérémonies commémoratives, faisant un point d'honneur à être présent même dans les moments où sa santé lui jouait des mauvais tours.

Fervent adepte de la belote, joueur assidu, il restera dans la mémoire des beloteurs comme un partenaire ou adversaire très calme et fin stratège.





Pour la 4<sup>e</sup> édition, le festival de musique rock et chanson française des BrioFolies, s'est tenu sur 2 jours, du vendredi 24 au samedi 25 mai. Ce sont plus de 1350 personnes qui sont venues partager l'ambiance des BrioFolies sur les 2 jours.

Et comme toujours cette AMBIANCE DES BRIOFOLIES fut au rendez-vous, un temps magnifique dans cet écrin de verdure du parc de Brières les Scellés, avec notamment ;

- 12 concerts
- 8 animations et spectacles de haut niveau
- 1 village associatif
- Des performances et des expositions artistiques
- 1 radio sur place
- des jeux pour les enfants et les adultes
- Une restauration et un bar au top
- un camping gratuit



### Les groupes .....

#### 18 heures de musique

12 groupes de musique se sont succédés aux BrioFolies pour fournir des spectacles magnifiques sur les 2 jours du festival.







## Les animations .....

### Pas de temps morts aux BrioFolies

Pas d'interruption aux BrioFolies, lors de chaque pause liée aux changements de groupes nous proposons des animations et bien sûr, une buvette-restauration.



## Remerciements .....

Il serait trop long de remercier toutes les personnes qui ont oeuvré pour le succès des BrioFolies, mais nous tenions quand même à dire :

- Merci aux participants pour leur convivialité
- Merci aux artistes pour leurs performances
- Merci aux bénévoles et aux techniciens pour leur engagement
- Merci à nos photographes officiels, Florence et Marc de l'association RHIZOMES
- Merci aux entreprises et organismes qui nous ont suivis dans cette aventure : Mairie de Brières les Scellés, CAESE, MARLINE (carburants et lubrifiants), TPS (travaux publics), AU PETIT BRIERES (restaurant - bar), MELUN NUTRITION (nutritionniste animalier), MAGDAZ (agence de création), Quekenborn (éclairage public), COLAS Ile de France Normandie, LePrince (TP) Cordes-systemes (travaux grande hauteur), MMA, Crédit Agricole Ile de France, Serrurier JG.

## La semaine Hors école des CE2-CM1-CM2 : « Comment rester en bonne santé ? »

Nos reporters en herbe ont rédigé quelques articles sur ce qu'ils ont appris lors de cette semaine.



### ..... Une matinée à la ferme de Châtignonville



Lundi matin, à la ferme de Châtignonville, Mélanie Dallier et son papa, Laurent, nous ont servi de guide. Ils nous ont montré comment faire pousser des légumes sans pesticide, ni produit chimique.

Nous avons visité des serres dans lesquelles poussent les jeunes plants et les légumes qui n'aiment pas avoir froid. Au printemps, ils les mettront dehors pour qu'ils poussent plus vite. Nous avons vu des

plantations de radis, tomates, choux, épinards, poireaux et plantes aromatiques. Dans les plantations de carottes, nous avons vu des petits mulots.

Ils nous ont montré leur matériel et beaucoup d'autres choses. Ils nous ont même expliqué comment arracher des poireaux.

A la fin de la visite, nous avons dégusté des madeleines aux pépites de chocolat que Claudine (la maman de Mélanie) nous avait préparé et des radis. Et l'après midi, à l'école, nous avons cuisiné une fondue de poireaux avec notre récolte. C'était trop bon !!!

*Noémy, Enora, Joyce, Evan, Valentine, Amandine, Tom, Ruben*

### La cité des sciences .....

Le mardi matin, nous avons pris le bus pour Paris. Quand nous sommes arrivés à la cité des sciences il y avait beaucoup de monde. Nous avons mangé, puis nous avons fait des petits groupes pour visiter l'exposition sur le microbiote et le cerveau.



Au microbiote, nous sommes entrés dans une bouche géante et on a vu des « gentilles » et des « méchantes » bactéries. Nous avons appris comment on digérait les fruits et les légumes mais aussi le gras et le sucre. Nous avons appris que pour aider notre microbiote à rester en bonne santé il était important de manger des fruits, des légumes et des yaourts.



Puis nous sommes allés à l'exposition sur le cerveau. Nous avons appris que notre cerveau pouvait nous jouer des tours. Nous avons vu un film avec des personnages qui se faisaient contrôler par leur cerveau.

Comme il nous restait du temps, nous sommes allés voir l'exposition sur l'univers, d'autres groupes ont choisi d'aller à l'exposition sur les robots.

*Matys, Jade A, Valentin, Chloé, Steven, Teddy*





## Les ateliers sur l'alimentation et le tabac ...

Le vendredi nous avons passé la journée à travailler sur l'alimentation et le tabac.

Dans les ateliers alimentation, nous avons découvert les différentes familles d'aliments en jouant au twister et à un jeu de l'oie où il fallait répondre à des questions pour gagner. Nous avons également rempli un petit fichier avec des questions dont les réponses étaient sur des affiches. Grâce à ces activités nous avons appris que pour rester en bonne santé, il fallait manger équilibré.



Dans l'atelier « Explo Tabac », nous avons découvert qu'une cigarette contenait plus de 700 produits chimiques. Ces produits intoxiquent tout le corps et provoquent des maladies très graves comme le cancer. Quand on a su tous les produits qu'il y avait dans une cigarette, ça nous a donné encore moins envie de fumer.

Nous remercions la Ligue contre le cancer qui nous a prêté les jeux et l'atelier « Explo tabac ».

*Lina, Hugo, Paulo, Jade D, Daphné, Raphaël, Analucia, Maxime, Simon, Paulo*

## La semaine du goût .....

Du lundi 08 octobre au vendredi 12 octobre, nous avons participé à la « semaine du goût ». Au programme : des dégustations quotidiennes qui ont permis la découverte de nouveaux goûts, et des ateliers de cuisine pour préparer de bons petits plats ! Ce projet a permis de lancer le projet autour d'une alimentation saine et équilibrée ! Merci aux familles qui ont apporté de quoi déguster ainsi qu'aux enfants qui ont tous fait l'effort de goûter !

### Escape game numérique

Les élèves de MS et de GS ont pu vivre un escape game numérique : une expérience inédite !

En rapport avec le projet sur la santé et notamment sur l'alimentation, les enfants, mis en situation de recherche ont dû coopérer pour résoudre les énigmes ! Enfermés dans le restaurant du célèbre Gaston Nomi, les enfants devaient retrouver le menu idéal et équilibré pour s'échapper !

Pour cela, tout un décor a été créé afin de vivre cette aventure pleinement ! L'utilisation du numérique a été une véritable plus-value permettant ainsi de rajouter motivation et surprises (réalité augmentée par exemple). Les énigmes font appel à la logique, à l'observation, au raisonnement et ... à la malice.

Un véritable succès qui a permis de mêler apprentissages et entraide dans un cadre très ludique.

Une expérience qui nous l'espérons pourra être vécue dans d'autres classes.





Pour cette quatrième année de notre projet d'école, trois journées de « voyages virtuels » sont programmées cette année scolaire. Le premier a emmené nos élèves, de la Petite Section jusqu'au CM2, dans le pays merveilleux de la Littérature. Toujours 12 équipes et 12 ateliers, pour une journée bien chargée en découvertes. Théâtre, contes, lecture offerte, découverte d'auteurs et d'univers, escape game, création d'une BD... De multiples activités pour découvrir la littérature autrement et y prendre du plaisir. Rendez-vous en juin, pour un voyage en Sciences !

## Bal des enfants .....

Après le bal d'Halloween du vendredi 09 novembre qui avait été une réussite.

Vendredi 22 mars, nous avons organisé notre traditionnel bal. Nous avons invité tous nos copains des grandes classes à venir partager un moment de fête avec nous !



Nous avons dansé, chanté, goûté des préparations succulentes... Nous avons même fait un cours de danse avec Mme Vergniol et une «battle» de danse avec les CE2/CM1 ! Des

rires et des souvenirs... Comme le dit le proverbe : « Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage » Merci à tous les parents qui ont participé en apportant de



## An English day à l'école .....



Deuxième voyage de l'année pour nos élèves. Ils sont donc partis à la découverte de l'Australie au travers de nos douze ateliers habituels dont certains étaient en anglais : voyage vidéo, contes australiens, rugby, Histoire du pays, à la découverte de la barrière de corail, faune endémique, musique... Ils ont tous pu repartir avec des images plein les yeux, un petit koala en origami et la saveur des biscuits Anzac qu'ils avaient fait eux-mêmes dans l'atelier cuisine. A beautiful english day, definitely !





# Les parcours du Cœur

Durant la matinée du samedi 15 juin s'est tenu le 1<sup>er</sup> cross des « briolins du cœur » au parc de la Faisanderie.

Grâce à l'USEP et à notre association « Briosport », les enfants de l'école ont pu participer « aux parcours du cœur ». L'école, les parents d'élèves et la municipalité ont travaillé main dans la main pour organiser ce parcours afin de se mobiliser pour le bien-être de tous autour d'une cause simple et vitale : la santé !

L'axe éco-école de cette année ayant pour thématique la santé, les enfants ont pu préparer une exposition interactive en parallèle du cross.



Un beau moment de partage entre les membres de la communauté éducative où le sport et la culture se sont alliés au service de notre santé.

Une belle mobilisation qui a permis de rassembler 272,40 €, auxquels notre Eco-Ecole a ajouté un don de 228 € issus



du recyclage des bouteilles en plastique et du métal collectés depuis 2 ans. La somme totale sera partagée entre Initiative Cœur et la Fédération Française de Cardiologie.

## É T A T C I V I L

### NOUS ONT QUITTÉS

MARTIN Thierry .....	03 novembre 2018
CHAMBON Catherine épouse GRELET	20 novembre 2018
INGER Maryse .....	27 janvier 2019
KINDERMANS Isabelle épouse SOMOGYI	06 février 2019
CAYATTE Eugénie .....	25 février 2019
DUBOCQ Daniel .....	28 avril 2019
PIBRE Danielle épouse SERGETIER .....	28 mai 2019
PERRIN Gérard .....	13 juin 2019

### SE SONT UNIS

CARVALHO PEREIRA Fernando	
VOIRON Corinne .....	24 novembre 2018
N'DIAYE Hamidou	
LAMART Anne .....	09 février 2019
COELHO Fabienl	
GRUNER Bérénice .....	04 mai 2019
DANIEL Gianni	
GAUTHIER Julie .....	18 mai 2019

LETENDARD Cyril	
LOPES Nicole .....	25 mai 2019
LESIEUR Sylvain	
ROMANIELLO Deborah .....	22 juin 2019
GONCALVES Jean-Paul	
COELHO Emilie .....	27 juillet 2019

### NOUS ONT REJOINTS

GAGNON ALBUCHER Jessy .....	01 novembre 2018
BERNAL Andréa .....	28 novembre 2018
LAMBERT Aaron .....	26 décembre 2018
MALONGA MAYINDOU Chancel .....	08 janvier 2019
FARDILHA Rafaël .....	26 février 2019
TOUCHARD Sacha .....	12 mars 2019
HAYS Mattéo .....	03 avril 2019
DAUDE loup .....	06 mai 2019
GOUHIER Nina .....	23 mai 2019
REMOND Adam .....	03 juin 2019



## L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR LUTTER CONTRE LE RENONCEMENT AUX SOINS



## La plateforme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé

C'est un projet central de l'Assurance Maladie pour les cinq prochaines années qui vise à « renforcer l'accessibilité territoriale et financière du système de soins ».  
Objectif : accompagner plus de 370 000 personnes \* jusqu'à la réalisation des soins.

Une plateforme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé a été créée face au constat que 27% des essonnien(ne)s déclarent avoir renoncé à des soins au cours des 12 derniers mois.

Les principaux soins concernés par le renoncement :



Les principaux motifs de renoncement aux soins :



### Notre partenariat

Vous êtes les témoins privilégiés des situations de renoncements aux soins. Au quotidien, vous êtes confronté à des publics en situation de renoncement aux soins. Vous pouvez les orienter vers le nouveau dispositif d'accompagnement personnalisé proposé par l'Assurance Maladie.

D'autres interlocuteurs de l'Assurance Maladie comme le service médical, le service social ou les centres d'examen de santé (CES),

directement impliqués dans ce dispositif, sont eux aussi des interlocuteurs privilégiés.

#### voire rôle :

- identifier les assurés en difficulté, en abordant la question du renoncement aux soins ;
- recueillir le consentement de l'assuré, qui accepte d'être accompagné jusqu'à la réalisation des soins dont il a besoin ;
- transmettre le questionnaire rempli à la CPAM.

\* France entière sur la période 2018-2022 \*\* 27% des essonnien(ne)s interrogés dans les accueils CPAM et les institutions partenaires



#### La CPAM :

Un conseiller de la CPAM prend contact avec l'assuré et lui propose l'accompagnement personnalisé, en plusieurs étapes, jusqu'à la réalisation effective des soins.

À chaque étape de l'accompagnement, vous êtes informé. Les différentes étapes de l'accompagnement sont principalement réalisées dans le cadre d'échanges téléphoniques entre le patient et

le conseiller de la CPAM, même si des rendez-vous physiques peuvent compléter cet accompagnement.

Pour accompagner le plus d'assurés possible vers la réalisation effective de leurs soins, l'Assurance Maladie s'appuie également sur des professionnels de santé qui peuvent, en accord avec la personne, faire un signalement à la CPAM.



### Les principes de fonctionnement de la PFIDASS

1. La saisine de la PFIDASS par un professionnel est subordonnée à la volonté du renonçant d'engager les soins dont il a besoin.
2. La finalité de la PFIDASS, au-delà de la réalisation des soins, est de contribuer à rendre les personnes acteurs de leur santé.
3. La PFIDASS fonctionne sur le principe de subsidiarité : elle n'a pas vocation à intervenir en lieu et place des partenaires mais en complément.
4. L'accompagnement proposé réaffirme la place centrale du médecin traitant dans le parcours de soins.
5. Dans le respect du principe de libre choix du professionnel de santé, l'accompagnement favorise la recherche de soins de qualité accessibles financièrement, impliquant le cas échéant de faire réaliser plusieurs devis.
6. L'attribution d'une aide financière à la réalisation des soins est subordonnée à un contrôle préalable des ressources.
7. La recherche d'un co-financement partagé entre institutions partenaires est privilégiée.
8. L'action de la PFIDASS s'inscrit dans une dynamique partenariale tant pour la détection que dans la prise en charge des situations.
9. La PFIDASS n'est pas en mesure de garantir un aboutissement systématique de l'accompagnement du fait de la complexité du phénomène de renoncement aux soins.



Plus de 72 000 personnes\* ont d'ores et déjà bénéficié de l'accompagnement personnalisé de l'Assurance Maladie et de ses partenaires .

- #### Accompagnement :
1. dans l'accès aux droits
  2. dans des solutions de financement
  3. dans le parcours de soins et de santé
  4. dans la réalisation des actes de prévention

Paroles de ...

conseiller PFIDASS :  
« Accompagner, qu'est-ce que c'est ? Tout dépend de la personne que l'on a en face de soi, c'est du cas par cas : on essaie de s'adapter par rapport à ce que la personne nous dit, ce qu'elle est. Si nous sentons que la personne est complètement perdue, nous pouvons faire les dossiers avec elle. D'autres assurés sont complètement autonomes, ils ont juste besoin d'être orientés. »

d'assurés :  
« Mon fils a enfin pu se faire soigner. » Catherine, tutrice de son fils en situation de handicap.  
« La relation avec l'Assurance Maladie m'a redonné confiance. » Fatiha, retraitée.

\* France entière

# Le Département vous offre la téléassistance



**François Durovray**

Président du Département de l'Essonne

## « Essonne, terre d'avenirs », une exigence partagée alliant innovation et solidarité

Chères Essonniennes, Chers Essonniens,

Partenaire de votre vie quotidienne et soucieux de l'amélioration constante de la qualité de service, le Conseil départemental a mis en place un dispositif de téléassistance modernisé qui permet de vivre chez soi en toute sérénité.

Notre objectif prioritaire est d'apporter des solutions aux personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes fragilisées à leur domicile. Ce service d'écoute et de téléassistance est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

À compter de la rentrée, j'ai souhaité que cette prestation devienne totalement gratuite, afin que tous les Essonniens qui le souhaitent puissent vivre à domicile dans des conditions sécurisantes. Le Département traduit dans les faits sa volonté de prendre à sa charge le coût mensuel et par abonné de 8,94 euros, comprenant la possibilité de bénéficier d'un détecteur de surveillance de vie pour chaque personne seule bénéficiaire. Cela représente au total pour la collectivité un effort de 1 287 360 € en 2020.

En outre, le Département fait de l'innovation une véritable exigence pour améliorer votre quotidien, en vous donnant accès à une gamme élargie de technologies telles que lunettes connectées, montre trotteur, etc., et en proposant des services d'accompagnement à la vie quotidienne via une conciergerie et un réseau social de proximité.

Si vous souhaitez bénéficier de ce nouveau dispositif courant septembre, vous devez déposer une demande auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) ou du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de votre lieu de résidence. Toutes les démarches administratives de votre adhésion seront dès lors prises en charge jusqu'à la transmission de votre dossier au prestataire partenaire du Département de l'Essonne.

Répondre à vos besoins, plus qu'une ambition, est un engagement concret qui mobilise de nouveaux moyens financiers, humains et technologiques.

# NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!



## LES BONS GESTES À ADOPTER

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage